

DEPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE VERLINGHEM

DECISION DU MAIRE n° 2022-16
PORTANT CONCLUSION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DES CLOCHES, CADRANS
ET HORLOGE DE L'EGLISE SAINT CHRYSOLE

Nous, Thierry BONTE, Maire de la Commune de Verlinghem,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2122-22,
Vu la Délibération du Conseil Municipal n° 2020-10 du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoirs,
Considérant la nécessité d'assurer l'entretien des cloches, cadrans et horloge de l'église Saint Chrysole,
Vu la proposition de contrat de maintenance de la société PASCHAL, Artisan Campanaire, sise, ZAL les Garennes, 5 rue Jean-Marie Bourguignon à WIMEREUX (62930),

DECIDONS

Article 1° - de conclure un contrat de maintenance des cloches, cadrans et horloge de l'église Saint Chrysole avec la société PASCHAL, Artisan Campanaire, sise, ZAL les Garennes, 5 rue Jean-Marie Bourguignon à WIMEREUX (62930), **à compter du 1^{er} janvier 2023.**



Article 2° - le contrat joint à la présente décision est conclu pour une durée d'un an, renouvelable par reconduction expresse 3 fois pour la même durée sans que ce délai ne puisse excéder 4 ans, soit **jusqu'au 31 décembre 2026.**

Article 3° - le contrat est conclu pour un montant de 275,00 € HT (deux cent soixante-quinze euros), révisable selon les conditions fixées à l'article 8 dudit contrat.

Article 4° - Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au Représentant de l'État.

Verlinghem, le 27 septembre 2022.

Le Maire, Thierry BONTE,



Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 29/09/22
et la publication le 30/09/22
Le Maire, Thierry BONTE,

